

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



**EXTRAIT**  
du  
**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**L'an DEUX MILLE VINGT ET UN et le 27 mai 2021 à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 21 mai 2021, s'est réuni en mairie dans la salle René Dassé, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, sans public, avec retransmission des débats en direct, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.**

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 21 mai 2021
Nombre de présents	28	
Nombre de pouvoirs	7	Date de l'affichage : 1 <sup>er</sup> juin 2021
Suffrages exprimés	35	

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENault, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, Mme Sandra LARTIGAU, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAU-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, Mme Géraldine MADOUNARI.

**ABSENTS ET EXCUSES :**

Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, Mme Fanny MESPLET, M. Bruno JANOT.

**POUVOIRS :**

Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON a donné pouvoir à M. Vincent MORA,  
M. Jean-Paul DUBOURDIEU a donné pouvoir à Mme Gisèle CAMIADE,  
M. Michel GUILLEMIN a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS,  
Mme Audrey LALOTTE a donné pouvoir à M. Julien RELAUX,  
M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Marylène HENault,  
Mme Fanny MESPLET a donné pouvoir à Mme Florence PEYSALLE,  
M. Bruno JANOT a donné pouvoir à M. Yves LOUMÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS.

**OBJET : BILAN DES OPERATIONS IMMOBILIERES REALISEES SUR L'ANNEE 2020**

**VU** l'article L 2241-1 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'avis favorable de la COMMISSION URBANISME TRAVAUX HABITAT DU 18 MAI 2021,

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'annexer au compte administratif, le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières réalisées par la ville,

**CONSIDÉRANT** que ce bilan figure dans le tableau joint en annexe, comportant les détails et caractéristiques de chaque opération.

**SUR PROPOSITION DE M. ARRAS Alexis, Adjoint au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,**

**PREND ACTE** du bilan des opérations immobilières effectuées au cours de l'année 2020,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce bilan.

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
pour copie conforme,**

A blue ink signature of Julien DUBOIS is written over a circular official stamp. The stamp contains a coat of arms and some illegible text.

Julien DUBOIS  
Maire de Dax  
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

**BILAN FONCIER 2020**

<b>ACQUISITIONS</b>						
<b>DESIGNATION ET LOCALISATION DU BIEN</b>	<b>MODALITES D'ACQUISITION</b>	<b>PRIX D'ACQUISITION</b>	<b>VENDEUR</b>	<b>USAGE ENVISAGE</b>	<b>DATE SIGNATURE ACTE</b>	
3 Place des Salines AE n° 93 (147 m²)	Amiable Délibération du Conseil Municipal En date du 16 juillet 2020	105 000,00 €	Consorts ARNOLD			
Lotissement les Hautes Rives AB n° 152 et 153 (4 246 m²)	Amiable Délibération du Conseil Municipal En date du 17 décembre 2020	1,00 €	SARL les Hautes Rives	Intégration dans le domaine public		
<b>CESSIONS</b>						
<b>DESIGNATION ET LOCALISATION DU BIEN</b>	<b>ORIGINE DE PROPRIETE</b>	<b>IDENTITE DE L'ACQUEREUR</b>	<b>DATE DE LA DELIBERATION</b>	<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>DATE SIGNATURE ACTE</b>	
Lot n° 14 BP n° 226 (garage) 89 route de Tercis	Acquisition auprès de la SCI PLUTON En date du 21 février 2013	M. et Mme TESDECHI	16 juillet 2020	3 000,00 €	5 mars 2021	
BY n° 123 (2 200 m²) Rue de Pébaste	Acquisition auprès de l'Etat En date du 3 janvier 2006	Société GARONA Atlantique	17 décembre 2020 (abroge la délibération en date du 22 février 2018)	136 400,00 €		
<b>CESSIONS DE DROITS REELS IMMOBILIERS (Bail emphytéotique)</b>						
Lots n° 131 et 241 de la copropriété « Ilot Central » Place du Présidial		Académie Georgette Dupouy	Conseil Municipal du 17 décembre 2020 (abroge la délibération en date du 26 novembre 2008)	Loyer annuel 1 €		

Accusé de réception en préfecture  
040-214000887-20210528-20210527-21-DE  
Date de télétransmission : 31/05/2021  
Date de réception préfecture : 31/05/2021

## BILAN FONCIER 2020

SERVITUDES					
DESIGNATION ET LOCALISATION	TYPE SERVITUDE	MONTANT INDEMNITE	BENEFICIAIRE	DATE DELIBERATION	
Lieu dit « Laturne » CL n° 10 et 11	Passage de 2 canalisations souterraines (longueur 40 mètres environ)	10,00 €	ENEDIS	16 juillet 2020	
Rue Paul Lahargou BO n° 244	Passage de 2 canalisations souterraines (longueur 110 mètres environ)	10,00 €	ENEDIS	24 septembre 2020	
Rue de la Halle AE n° 337	Passage de 30 canalisations souterraines (longueur 1 141 mètres environ) pour l'alimentation des commerçants des Halles	10,00 €	ENEDIS	24 septembre 2020	
Rue Georges Chaulet AM n° 42	Passage d'une liaison électrique souterraine (longueur 85 mètres environ)	150,00 €	RTE	24 septembre 2020	